

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une étude pour anticiper les besoins en compétences

Paris, le 24 juin 2024 - L'Observatoire Paritaire de la Métallurgie a lancé en 2023, suite à la demande de la Fédération des Industries Mécaniques (FIM), une étude prospective portant sur le devenir des industries mécaniques en matière d'emploi et de compétences. Les résultats qui viennent d'être publiés mettent en lumière les perspectives d'embauche, l'évolution des métiers et des formations et comment les entreprises peuvent s'y préparer.

1. Les tendances de recrutement et évolution métiers

L'étude révèle qu'une cinquantaine de milliers de postes seraient à pourvoir par an lors des 3 prochaines années. Sur la même période, une vingtaine de métiers en tension devraient connaître des mutations importantes, principalement dans les domaines de la composition de nouveaux matériaux, des évolutions de process exigeant plus de technicité et de contrôle, des nouveaux procédés, des exigences des clients, de la digitalisation des fonctions ou du fonctionnement, de l'évolution technologique des installations, de l'écoconception, de l'économie circulaire, ainsi que de l'évolution sociétale, incluant de nouvelles attentes des salariés et de nouvelles façons de travailler.

2. Les activités critiques pour préserver la souveraineté nationale

Dans un paysage industriel en constante évolution, l'industrie mécanique se trouve à un carrefour de son développement. Pour prospérer dans cet environnement dynamique, les entreprises doivent adopter une approche stratégique axée sur la création de valeur, l'innovation et la compétitivité. Ainsi, l'accent est mis sur plusieurs aspects clés : la modernisation des processus, la diversification des offres et la maîtrise des compétences traditionnelles comme la maîtrise des nouvelles technologies.

La révolution numérique offre de nouvelles opportunités ainsi que des défis comme la gestion des données et la cybersécurité. Il devient indispensable pour les entreprises de renforcer leurs capacités en matière de traitement des données, tout en garantissant la protection et la sécurité des informations sensibles.

3. Les 4 préconisations pour bénéficier des bonnes compétences

Les industriels sont confrontés aux problèmes de recrutement et des compétences adaptées à leur profession. L'étude propose 4 pistes pour endiguer ce frein :

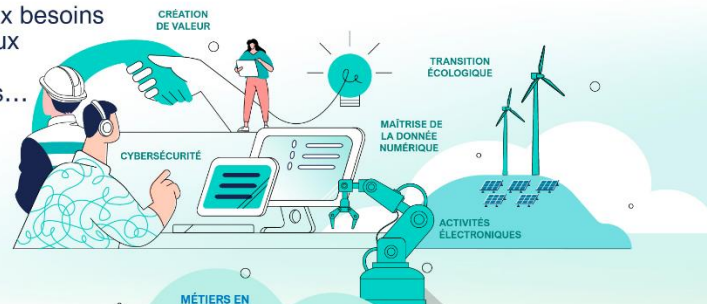
1. **Renforcer l'attractivité** : valoriser la filière en tant que premier employeur industriel, améliorer l'image technologique et promouvoir les bonnes pratiques et initiatives régionales.
2. **Faire monter en compétences et polyvalence** : former les salariés aux nouvelles technologies, accompagner la transition écologique et la RSE, développer l'interculturalité et l'enseignement des langues étrangères et attirer de nouveaux talents.
3. **Maintenir les formations aux métiers historiques** : s'assurer que l'offre de formation initiale menant aux métiers de la mécanique reste prioritaire tout en évoluant dans son contenu technique.
4. **Amplifier la visibilité de l'OPCO 2i** : renforcer la communication des services de l'OPCO 2i auprès des chefs d'entreprises.

L'étude complète est disponible sur : <https://www.observatoire-metallurgie.fr/analyses-previsions/etude-prospective-de-limpact-de-lévolution-des-industries-mecaniques>

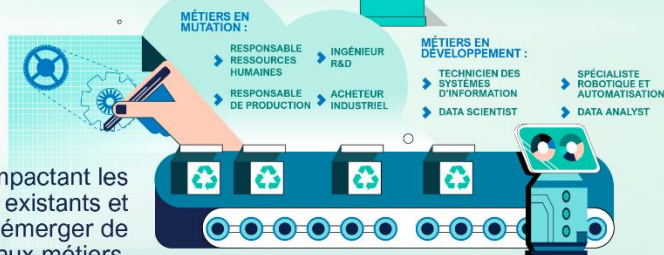
Besoins en compétences : l'impact de l'évolution des industries mécaniques

+ 55 000 emplois à pourvoir chaque année pendant 3 ans

De nouveaux besoins s'ajoutent aux savoir-faire traditionnels...



...impactant les métiers existants et faisant émerger de nouveaux métiers.



Comment anticiper ces transformations ?



STRUCTURER DES ÉCOSYSTÈMES :
ACTEURS DE LA FORMATION,
AUTRES ENTREPRISES, START-UP,
UNIVERSITÉS, CENTRES DE RECHERCHE

INVESTIR : MODERNISER
LES INSTALLATIONS, DÉCARBONER

FAIRE MONTER EN COMPÉTENCES ET
POLYVALENCE LES SALARIÉS ET FAVORISER
LEUR ACCUEIL

FAIRE ÉVOLUER LES FORMATIONS : TECHNICITÉ,
DIGITALISATION, ÉCONOMIE CIRCULAIRE,
ET DE LA FONCTIONNALITÉ APPROCHE
MANAGÉRIALE ET SOCIÉTALE

Réalisée par l'Observatoire paritaire de la Métallurgie à la demande de la FIM :



Contacts presse

Isabelle Douvry
+ 33 (0)1 47 17 60 30
idouvry@fimeca.org

Anne Gleyze
+ 33 (0)1 47 17 60 29
agleyze@fimeca.org

Les industries mécaniques, premier employeur industriel de France, fournissent tous les secteurs de l'économie :

- Pièces mécaniques issues d'opération de fonderie, forge, usinage, formage, décolletage, traitement de surface, etc.
- Composants et sous-ensembles intégrés dans les produits des clients
- Équipements de production (machines, robots, etc.) et équipements mécaniques (pour la santé, l'agriculture, les TP, le bâtiment, la restauration, la lutte contre l'incendie, l'approvisionnement en eau, la production d'énergie, la mesure, ...)
- Produits de grande consommation (arts de la table, outillage, ...)